



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CCAS
2, rue Saint Martin
35 530 Servon sur Vilaine
Tél. 02 99 04 24 48
Courriel
population@ville-servonsurvilaine.fr

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS	
En exercice	15
Présents	15
Absents représentés	0
Absents excusés	0
Absents	0

L'an deux mil-vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Servon-sur-Vilaine se sont réunis à la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Melaine MORIN, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux administrateurs le douze mai deux-mil-vingt-six.

Présents : Melaine MORIN, Maire et Président du CCAS, Sophie RANDUINEAU-PIROT, Adjointe aux Solidarités, à l'action sociale et la petite enfance, Dominique MARCHAND, Adjoint au Développement du Territoire, à la vie économique et à l'agriculture, Lara BAKHOS, Adjointe à l'enfance, à la jeunesse, à l'éducation, à la famille et aux RH, Claire LE GAL, Conseillère Municipale Déléguée à la prévention santé et à la petite enfance, Frédéric FLAGEUL, Conseiller Municipal, Anne-Laure NAVATTE, Conseillère Municipale, Audrey HOUSSIN, Conseillère Municipale, Christine MASSOT, Membre nommée, représentante ADMR, Christine MARCHAND, Membre nommée, représentante MSA, Bernadette LANDAIS, Membre nommée, représentante Secours Catholique-Caritas France, Véronique LARDEUX, Membre nommée, représentante Action Kiethon, Joëlle LE MANAC'H, Membre nommée, représentante Club du Temps Libre, Véronique CHESNEAU, Membre nommée, personne qualifiée, Anne-Marie COLLIN, Membre nommée, personne qualifiée

Absent représenté : --

Absent excusé : --

Assistant également à la séance : Mme Audrey VIEL, Responsable CCAS.

Vote	Pour	Contre	Abstention	Non Participé
	15	0	0	0

2026.10 – DELEGATION DE DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DES INSTANCES DE L'UDCCAS

Le Conseil d'Administration du CCAS de Servon-sur-Vilaine est adhérent à l'Union Départementale des CCAS d'Ille-et-Vilaine (UDCCAS 35).

A l'unanimité des votants, les membres du Conseil d'administration du CCAS décident de :

- Mandater Madame Sophie RANDUINEAU-PIROT pour représenter le CCAS de Servon-sur-Vilaine au sein de l'UDCCAS 35 sur la durée du mandat (2026-2032) ;
- Donner pouvoir à Madame Sophie RANDUINEAU-PIROT pour voter en son nom et participer aux activités et instances de l'UDCCAS 35 ;
- Autoriser Madame Sophie RANDUINEAU-PIROT à présenter sa candidature au Conseil d'Administration et/ou au Bureau de l'UDCCAS 35.



Envoyé en préfecture le 25/06/2026

Reçu en préfecture le 25/06/2026

Publié le 26/07/26

ID : 035-263503682-20260518-D10_DELIB_26_10-DE

Délibération adoptée :

Ont voté pour : 15

Ont voté contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour expédition conforme,
Le Président, Melaine MORIN



Acte rendu exécutoire

Après envoi en Préfecture

Le : 25/06/26.....

Et publication ou notification

Du : 26/07/26.....

Fait et délibéré le 18/05//2026, les jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Président du CCAS

